



Processus de convergence des politiques sur «Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition »

Note conceptuelle et proposition de calendrier pour les discussions virtuelles informelles

Défi. Les parties prenantes du CSA ont fourni une série de commentaires souvent divergents sur l'avant projet des recommandations politiques sur « Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire ». Une synthèse de ces commentaires a identifié douze questions qui bénéficieraient d'une discussion plus approfondie entre les parties prenantes du CSA pour faciliter la convergence supplémentaire nécessaire et pour finaliser le premier projet en vue des négociations. En outre, la réunion publique a examiné les implications de la pandémie COVID-19 et ses impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale, ainsi que sa pertinence pour cet Axe de travail. Le Rapporteur a fait part de son intention d'incorporer ces questions dans le premier avant-projet le cas échéant, à condition que les questions spécifiques liées à cette pandémie et aux réponses politiques soient pertinentes pour les approches agroécologiques et autres approches innovantes et qu'elles soient basées sur les données probantes disponibles.

Réponse. Comme annoncé lors de la réunion publique du 14 avril et confirmé lors de la réunion du Bureau du 17 avril, le Rapporteur organisera une série de discussions hebdomadaires virtuelles et informelles afin d'explorer les possibilités de promouvoir une plus grande convergence entre les parties prenantes sur les douze questions mentionnées ci-dessus.

Objectif. L'objectif de ces discussions informelles est de soutenir le Rapporteur et le Secrétariat dans l'élaboration d'un premier projet qui sera plus avancé en termes de convergence, facilitant ainsi le processus de négociation. Les groupes de discussion ne seront pas chargés de rédiger un texte spécifique, mais discuteront plutôt des différentes positions de fond et rechercheront une éventuelle convergence sur le texte.

Participation. Des groupes de discussion se réuniront chaque semaine (virtuellement, via Zoom) et seront ouverts à toutes les parties prenantes du CSA.

Chronologie. Le tableau ci-dessus présente un premier projet de calendrier. Les sujets de discussion ont été identifiés dans la synthèse des commentaires sur le projet Zéro, ["Summary of](#)

[Main Areas of Reflection,](#)” qui a été partagé avec toutes les parties prenantes du CSA en amont de la réunion publique du 14 avril.

	Sujet de discussion	Date proposée
1	Énoncé du problème (analyse de la situation)	Jeudi 7 mai, de 15 à 17 heures
2	Approches agroécologiques et autres approches innovantes	Jeudi 14 mai, de 15 à 17 heures
3	Numérisation	Jeudi 21 mai, de 15 à 17 heures
4	Évaluations	Jeudi 28 mai, de 15 à 17 heures
5	Parties prenantes ; Agence ; Droit à l'alimentation ; Régimes alimentaires sains et durables ; Incitations ; Produits agrochimiques ; Genre ; COVID-19	Jeudi 4 juin, de 15 à 17 heures

Note d'information. Avant chacune des réunions des groupes de discussion, le Secrétariat du CSA, sous la direction du Rapporteur, préparera une brève note d'information sur la question concernée afin de faciliter les discussions. Ces notes d'information porteront sur les points suivants :

- a) Bref aperçu des conclusions et recommandations du rapport du Groupe d'experts de haut niveau ;
- b) Synthèse des réactions des parties prenantes ;
- c) Questions d'orientation pour la discussion et l'exploration de la convergence.

Facilitation. Le Rapporteur facilitera les discussions avec le soutien d'un co-facilitateur, choisi parmi les représentants permanents. Chaque discussion informelle sera guidée par des questions qui seront partagées à l'avance dans le cadre des documents de référence (voir ci-dessus).

Documentation. Après chaque discussion informelle, le Secrétariat du CSA préparera un bref résumé des principaux points de vue énoncés lors de la réunion, qui sera mis à la disposition de toutes les parties prenantes du CSA.